

Evolutions réglementaires : Référent « bien-être animal » en élevage avicole

Nouvel arrêté

Suite à la parution du <u>décret 2020-1625 du 18 décembre 2020</u>, tous les élevages doivent désigner à partir du 1^{er} janvier 2022 un référent bien-être animal. La publication de l'<u>arrêté du 16 décembre 2021</u> définit les modalités de désignation du référent bien-être animal et les conditions de formation des personnes désignées dans les élevages de porcs et volailles.

Désignation du référent

- Le référent bien-être animal peut être : le chef d'exploitation ou un membre de son personnel
- Annoncée par voie d'affichage sur chaque site d'élevage
- Mentionnée explicitement dans le registre d'élevage : Nom, prénom, coordonnées, date de désignation et signature du référent.

Parcours de formation:

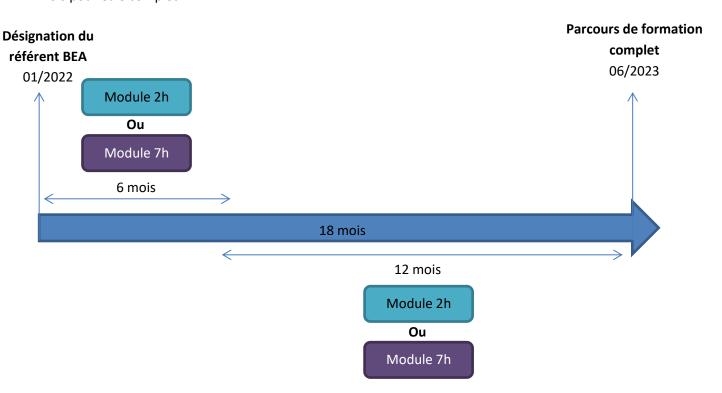
Module en distanciel

Formation labélisée "Bien-être animal" 7h minimum

Le parcours de formation comprend :

- Un module de 2h en distanciel, multi-filières : (Disponible à partir de Septembre 2022).
- Une formation labélisée « Bien-être animal »

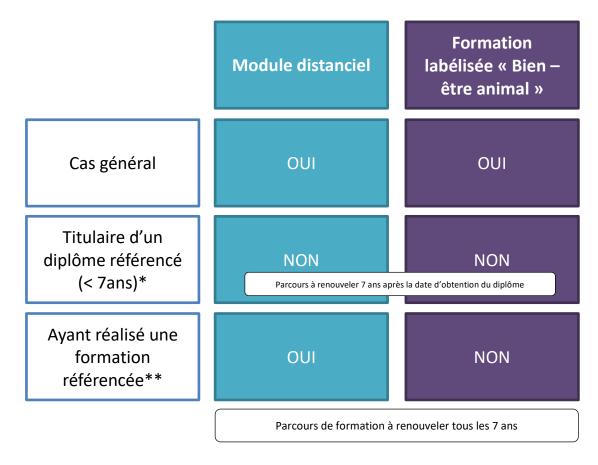
Le parcours de formation doit débuter dans les 6 mois qui suivent la désignation du référent bienêtre animal (l'ordre de réalisation n'a pas d'importance) et doit être terminé au plus tard dans les 18 mois pour être complet.







Différents parcours de formation



- * <u>Diplômes référencés</u>: Diplôme d'état de docteur vétérinaire, BTSA Productions animales, BTSA analyse conduite et stratégie de l'entreprise agricole, Bac Pro conduite et gestion de l'entreprise agricole, BPREA.
- ** <u>Formations référencées</u> : réalisées entre le 01/01/2018 et le 31/12/2021, proposées par différents organismes, et reconnues par le ministère par le biais de l'<u>instruction technique du 2022-25</u>

La chambre d'agriculture Pays de la Loire a pu faire reconnaître les formations suivantes (plus de 500 éleveurs formés) :

- Eleveur de gibier demain : le bien-être animal comme une opportunité d'entreprise
- Miser sur la prévention sanitaire pour mon élevage de volaille : gestion ambiance en élevage
- Maitrise du parcours et du stress thermique en volailles
- Miser sur la prévention sanitaire pour mon élevage volailles et lapins : ambiance et eau
- Certificat professionnel Individuel d'Eleveur de Poulets de Chair
- Gestion du bien-être des volailles à l'abattoir (certificat de compétence mise à mort des animaux) formation dispensée pour les abattoirs à la ferme (tuerie ou abattoir agréé CE).

Un mail sera envoyé à tous les éleveurs qui ont participés à ces formations afin de les prévenir de la validation de cette formation et la nécessité de ne **faire que le module à distance de 2h** (disponible à partir du mois de Septembre 2022)

Février 2022 Page 2 sur 3





Module 7h

Date à venir (1^{er} semestre) – Formations labélisées « bien-être animal » :

	La Roche-sur-Yon	Angers	Le Mans
PCAE - Miser sur la prévention sanitaire pour mon élevage volailles et lapins : ambiance et eau (2,5jours)	8 Mars et 15 Mars 2022	19 Mai et 9 Juin 2022	3 Mars et 17 Mars 2022
PCAE - Maitrise du parcours et du stress thermique en volailles. (2,5 jours)	28 Avril et 5 Mai 2022	x	×
Certificat professionnel Individuel d'Eleveur de Poulets de Chair (1jour)	7 Avril 2022	x	24 Mars 2022 ; 5 Mai 2022
Elevage avicole : le bien-être animal au quotidien (1jour)	3 Mai 2022	x	12 Mai 2022
Gestion du bien-être animal à l'abattage (volailles, lapins) (1 jour)		16 Juin 2022	

De nouvelles dates peuvent être positionnées sur demande si des groupes d'éleveurs suffisants sont constitués.

Contacts:

Inscriptions: Laura Fourcade – laura.fourcade@pl.chambagri.fr

 $\textbf{Autres renseignements:} \ A lexandra \ Sigust - \underline{alexandra.sigust@pl.chambagri.fr}$

Février 2022 Page **3** sur **3**